

Merci de bien vouloir adresser votre réponse, **par la Poste**, à :

**Presbytère de la Cathédrale**

**Service des Actes de Catholicité**

2 Rue Roc la Pierre

19000 TULLE

Madame, Monsieur,

Les registres des actes de catholicité sont archives ecclésiastiques et appartiennent au domaine privé. En tant que tels ils sont régis par les règles internes à l'Eglise. Nous ne pouvons délivrer d'acte qu'à l'**intéressé lui-même ou à son représentant légal**, sur **demande motivée et par courrier**. En effet, les données inscrites dans les registres sont **personnelles et classées comme données à « caractère sensible »** selon le Code du Patrimoine de 2004. Aussi, merci de bien vouloir vous identifier et donner les raisons de votre demande, en précisant la date à laquelle aura lieu l'événement. **Nous n'adressons aucun Certificat par mail.**

**S'agissant de votre enfant, mineur, nous retourner ce document complété :**

<b>NOS DEMANDES</b>	<b>VOS REPONSES</b>
NOM et Prénoms de l'enfant	
<b>Motivation de la demande</b> et... Exemple : <i>pour l'entrée au catéchisme, faire la 1<sup>ère</sup> Communion, entrer dans une école catholique,...</i>	
<b>... date et lieu de cet événement</b>	
NOM et prénoms du père	
NOM de jeune fille et prénoms de la mère	
Adresse complète du demandeur, Téléphone et mail	
Date et lieu de naissance de l'enfant	
Date et lieu de son Baptême	
NOM et prénom de son parrain	
NOM et prénom de sa marraine	
Date et lieu de sa Confirmation <i>S'il a été Confirmé</i>	

**Merci de nous fournir :**

- **Copie de la carte d'identité recto-verso en cours de validité\***, de celui, parent ou tuteur, qui écrit,
- **si nécessaire**, document officiel désignant le demandeur comme tuteur légal,
- **une enveloppe timbrée à vos nom et adresse (poids 20 gr) pour la réponse.**
- **Seulement si l'enfant a changé de nom** (*naturalisation, reconnaissance,...*) : merci de nous fournir un extrait d'acte de naissance **avec mentions marginales**,

Cordialement

\* Si vous n'avez qu'un passeport merci de joindre aussi copie du permis de conduire. Merci.